

CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL-EST _LEBOURGNEUF
CONSEIL D'ADMINISTRATION
13 DÉCEMBRE 2022
Centre communautaire Lebourgneuf
1650, boulevard La Morille (salle RC11-1)

Procès-verbal de la neuvième rencontre régulière du conseil de quartier de Neufchâtel-Est Lebourgneuf tenue le 13 décembre 2022, à 19 h.

PRÉSENCES :

M ^{me} Lise Bilodeau	Présidente
M ^{me} Cynthia Fauteux	Secrétaire
M. Jean Guyler Darcelin	Administrateur
M. Martin Trudel	Administrateur
M ^{me} Lise Villeneuve	Trésorière
M ^{me} Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district Neufchâtel-Lebourgneuf
M ^{me} Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district Les Saules

ABSENCES

M ^{me} Liane Bourdages	Vice-présidente
M. Robert Smith	Administrateur

IL Y A QUORUM

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :

M ^{me} Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M ^{me} Marie-Ève Boucher	Conseillère en environnement Ville de Québec

Présence de deux citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA NEUVIÈME RÉUNION 2022
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CONSEIL DE QUARTIER NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 22-09-01** Ouverture de l'assemblée
- 22-09-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-09-03** Retour sur le Comité bon voisinage du 8 décembre, par Marie-Ève Boucher.
- 22-09-04** Période d'information des membres du conseil municipal
- 22-09-05** Questions et commentaires du public
- 22-09-06** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 novembre 2022
- Affaires découlant du procès-verbal
- 22-09-07** Correspondance et trésorerie :
- Bilan de trésorerie et fin d'année financière
 - Services de secrétariat
 - Correspondance
- 22-09-08** Suivi de la participation du conseil de quartier au comité suivant :
- Table de concertation vélo
- 22-09-09** Dossiers du Conseil de quartier
- Suivi du document sur la sécurité piétonne et cycliste dans le quartier
 - Tunnel du parc Chauveau
- 22-09-10** Divers
- Révision des pratiques des conseils de quartier : demande d'opinions à préparer
- 22-09-11** Levée de l'assemblée.

22-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

22-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT
APPUYÉE PAR M. MARTIN TRUDEL, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

ADOPTÉE

22-09-03 RETOUR SUR LE COMITÉ BON VOISINAGE DU 8 DÉCEMBRE

M^{me} Marie-Ève Boucher, conseillère en environnement à la Ville de Québec, prend en charge ce comité et présente quelques pistes de solutions qui ont été proposées et qui seront entreprises pour aller de l'avant dans ce dossier, lors de la réunion du 8 décembre dernier avec les différents représentants de la ville, les élus, les entreprises locales et les membres du comité.

Mesures à prendre pour 2023 :

Élaborer et mettre en place un calendrier de rencontres avec les entreprises afin d'aborder la nuisance concernant la poussière, le bruit, l'éclairage, la sécurité routière et les odeurs en mettant en place les mesures suivantes :

Poussière :

- Poursuivre le contrat de nettoyage quotidien des rues et des trottoirs.
- Revoir la séquence eau-balai lors du nettoyage.
- Enlever les obstacles pour faciliter le bon nettoyage sur le boulevard Louis-XIV. Par exemple, le gazon est plus haut que la bordure de quelques trottoirs.
- Poursuivre les réflexions pour mettre en place l'utilisation de laveurs de roues.

Bruits et éclairage :

- Tournée de sensibilisation auprès des entreprises au printemps et à l'été par les unités de la gestion du territoire et la prévention de la qualité du milieu.
- Sensibiliser les entreprises au respect des heures de bruits permises.
- Suggestion de mettre des déflecteurs sur les lampadaires afin de diminuer le reflet de la lumière dans les maisons avoisinantes.

Vitesse et circulation :

- Réaliser une opération avec les contrôleurs routiers pour sensibiliser les camionneurs artisans (vitesse et arrêt aux intersections).
- Opération de vitesse par le Service de police de la Ville de Québec.
- Changement d'une sortie de cours d'une entreprise pour favoriser les arrêts complets des camions.
- Analyse des suggestions des citoyens concernant la rue Boyer.

Odeur :

- Projet pilote d'ajouter un additif anti-odeur dans la fabrication de bitume. Un formulaire sera accessible aux résidents à l'été 2023 permettant de documenter les odeurs de bitume.

Verdissement :

- Projets de déminéralisation et de verdissement qui visent à augmenter la qualité de l'air et de vie.

Mme Boucher les invite à utiliser le 311 au lieu de contacter le comité pour tous signalements concernant la nuisance de poussière, de bruit et de l'éclairage. Un formulaire sera envoyé aux résidents cette semaine afin de noter leurs observations. Mme Boucher rapporte également que la Ville est à la recherche d'un consultant spécialisé.

Des remerciements sont présentés à M^{me} Boucher pour son engagement dans ce dossier, par la conseillère municipale, M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère et par le Conseil de quartier.

22-09-04 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Boudreault-Bruyère présente les principales informations suivantes :

- Vœux de Noël présentés par la Maison O'Neill
- Distribution de paniers de Noël le 15 décembre au Service d'entraide Amélie et Frédérick.
- Il n'y aura pas de Place chaleureuse dans le quartier Neufchâtel cette année. Des discussions sont en cours pour des projets potentiels l'an prochain.
- Invitation aux résidents à communiquer avec le 311, pour savoir ce qui est ouvert ou fermé pendant la période des Fêtes.
- Rien de nouveau concernant le terrain en friche Claire-Bonenfant. Il y a une ouverture du responsable de l'environnement du bureau du député Mario Asselin. Des informations supplémentaires sont à venir.
- Projet Marie-Parent est mis sur la glace, donc statu quo.
- Le Conseil de quartier de Neufchâtel n'est pas concerné par la modification de l'horaire des séances du conseil municipal qui se tiendra les mardis au lieu de lundis.

SUIVI : M^{me} Patricia Boudreault-Bruyère

Pour M^{me} Véronique Dallaire, les suivis sont :

- Rapport sur le Sommet des aînés : des pistes d'actions ont été prises rapidement.
 - Impliquer les citoyens dans le déneigement à travers un projet pilote de déneigement communautaire dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur
 - La Ville prolonge d'une année son soutien financier pour les appels et visites d'amitié des Aînés.
 - Quelques sentiers pédestres vont être damés cet hiver dans le cadre du projet « Bouger près de chez soi ».

- Bonification des heures d'ouverture des patinoires extérieures. Par ex : parc Victorin-Beaucage, ouverture dès 10 h du matin.
- Terrains de Pickleball: 39 terrains et surfaces sont aménagés pour la pratique de ce jeu. Par ex. : parc Victorin-Beaucage, parc Jean-Marc Gauthier.
- La ville va permettre l'ajout de logements accessoires dans tous les quartiers dans le cadre de sa vision d'habitation.
- Programme « À la rencontre des aînés » par le SPVQ qui effectuera des visites à domicile afin de détecter les cas de maltraitance.
- La Ville est en réflexion pour proposer un comptoir de service 211, en plus du répertoire en ligne, pour améliorer l'accès et les occasions de contacts sociaux.
- Escaliers du Parc linéaire de la Rivière St-Charles, secteur Parc Chauveau
 - Des affiches ont été installées, l'escalier est condamné et des sentiers alternatifs sont en place autant pour les piétons que pour les cyclistes, car certains de ces sentiers sont également utilisés par les utilisateurs de fat-bike.
 - Projet pilote en 2023 pour que le sentier de Fat bike de Chauveau soit entretenu durant l'hiver par un organisme à but non lucratif financé par la ville. Des affiches seront en place pour aviser les utilisateurs de ce sentier.

SUIVI : M^{me} Véronique Dallaire

22-09-05 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Q1 : Un citoyen dans la salle trouve les trottoirs des boulevards St-Jacques et Johnny-Parent problématiques. Il se questionne aussi sur le positionnement des radars photo et sur les heures de fréquentation.

R1 : M^{me} Boudreault-Bruyère répond au citoyen et lui dit avoir entamé des démarches auprès du responsable de financement pour lui faire part des demandes des citoyens concernant les trottoirs problématiques dans ce secteur.

Elle mentionne également que beaucoup de particularités sont à prendre en compte dans ce secteur (entre autre conduites) et mentionne aussi la possibilité de l'ajouter dans les grands projets de l'arrondissement par l'entremise du directeur. Elle mentionne également qu'elle a fait part à des citoyens du secteur d'un projet de pétition, mais personne n'a encore fait de démarches.

Le Conseil de quartier rappelle qu'un document a été déposé à la Ville et appuie M^{me} Boudreault-Bruyère dans cette demande.

Q2 : Une citoyenne habitant sur la rue Chauvet se dit inquiète que cette rue devienne une rue de transit, car il y a beaucoup de circulation automobile. Elle mentionne que le 311 a été interpellé concernant des excès de vitesse et des analyses ont permis de déterminer que 80 % des conducteurs ne respectent pas la limite de vitesse permise dans ce secteur. Elle souhaite également avoir accès aux pancartes du Conseil de quartier concernant la sensibilisation de la vitesse.

R2 : M^{me} Boudreault-Bruyère a déjà fait appel au 311 et mentionne qu'il y a déjà des panneaux dans ce secteur. Elle précise que les conducteurs ne respectent pas la limite de vitesse. Elle suit le dossier et est en contact avec son directeur d'arrondissement. L'analyse du non-respect des limites de vitesse nommée plus haut sera envoyée au directeur et elle sera accompagnée de quelques photos qui ont été prises par la conseillère et des citoyens. Rappel également que des problématiques similaires sont prises en charge par la Ville sur la rue du Fénil, à proximité. Des plans d'action sont en cours d'élaboration par la STMI. Une étude est en cours.

M^{me} Dallaire rappelle que la Ville ne peut interdire de circuler dans une rue, car ce serait illégal. On ne peut non plus empêcher les citoyens de circuler dans un secteur.

Le conseil de quartier rappelle qu'il a déjà un comité qui travaille sur la question de sécurité routière. Des affiches et des silhouettes seront installées à certains endroits stratégiques, comme dans ce secteur.

**22-09-06 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU
16 NOVEMBRE 2022**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN GUYLER DARCELIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 novembre 2022.

ADOPTÉE

22-09-07 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

Bilan de trésorerie et fin d'année financière : Subvention de la Ville en attente. M^{me} Villeneuve va refaire les prévisions pour 2023, car il semble y avoir un déficit.

M^{me} Villeneuve indique que le solde est de 362,50 \$ à la fin du mois d'octobre. Après avoir acquitté les frais de secrétariat de 90 \$ pour le mois de novembre, les frais de service pour novembre 2,95 \$ et le remboursement des frais de repas pour la rencontre de novembre de 68,48 \$. Le solde est de 201,07 \$.

Correspondance : Aucune

RÉSOLUTION 22-CA-28

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DE CE SOIR 13 DÉCEMBRE 2022
SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 90 \$ à M^{me} Sheila Benoit pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

ADOPTÉE

*** Il est à noter que la secrétaire de soutien n'est pas présente aux rencontres, l'enregistrement lui sera fourni pour qu'elle puisse préparer le procès-verbal.*

RÉSOLUTION 22-CA-29

REMBOURSEMENT D'UNE DÉPENSE POUR LES FRAIS DU SOUPER DE LA RENCONTRE DE CE SOIR

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME CYNTHIA FAUTEUX, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de payer la somme de 54,74 \$ pour les frais du repas de la rencontre de ce soir.

ADOPTÉE

22-09-08

SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS :

- Table de concertation Vélo

Lors de la rencontre du 29 novembre dernier, plusieurs résolutions ont été adoptées :

Résolution pour appuyer la position du Conseil de quartier Des Châtels quant à l'amélioration des axes cyclables locaux dans leur quartier et les liens qu'il permettra avec le reste du réseau de la ville, notamment en offrant plus de liens cyclables vers l'ouest (quartier de l'Aéroport) et le nord-ouest (quartier de Val-Bélair).

Résolution pour appuyer la position du Conseil de quartier de Neufchâtel-est/Lebourgneuf pour le maintien des tunnels cyclopiétons du Parc Chauveau et l'amélioration de leur sécurité par différentes mesures telles un meilleur éclairage, une signalisation améliorée et/ou des correctifs aux pentes et talus d'approches des tunnels.

Une rencontre d'échange est prévue avec les responsables de la Vision Vélo de la Ville pour donner les rétroactions de la table. Une version finale de la Vision Vélo est prévue après cette étape. Concernant la rencontre avec l'équipe du tramway, elle est planifiée le 24 janvier 2023.

La Table salue les efforts réalisés pour améliorer la sécurité autour des chantiers en ajoutant la signalisation et un passage piétons-cyclistes sécuritaire.

22-09-09 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Suivi du document sur la sécurité piétonne et cycliste dans le quartier : Des analyses sont en cours et un suivi sera fait bientôt. Le STMI a mentionné à la conseillère en consultation publique que le délai s'explique par le fait qu'il y a plusieurs demandes à prendre en compte dans le document du Conseil de quartier.
- Tunnel du parc Chauveau : M^{me} Dallaire mentionne que la Ville n'avait aucun plan sur ce dossier, mais que des questionnements ont été soulevés à l'interne. Le moment est propice pour que le Conseil présente la résolution à ce sujet, afin que notre point de vue soit considéré lors de discussions ultérieures. La présente résolution est donc présentée séance tenante :

RÉSOLUTION 22-CA-30 DEMANDE DE MAINTIEN DE LA VOCATION DES TUNNELS CYCLABLES DU PARC CHAUVEAU

CONSIDÉRANT la prise de connaissance par le Conseil de Quartier de Neufchâtel Est -Lebourneuf (ci-après : le Conseil) d'une réflexion débutée par les responsables du Parc Chauveau concernant l'utilisation des tunnels cyclables qui y sont aménagés.

CONSIDÉRANT que le maintien de la vocation actuelle de ces tunnels cyclables est en adéquation parfaite avec la Vision de la mobilité active 2023-2027 de la Ville de Québec.

CONSIDÉRANT que l'Orientation #3 de cette vision vise à assurer un niveau de confort des aménagements pour tout le monde, doit tenir compte des réalités des cyclistes et des piétons.

CONSIDÉRANT que la mobilité active entraîne des retombées positives sur la santé économique, la santé environnementale et la santé des citoyens du quartier.

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil d'avoir des aménagements sécuritaires pour tous les usagers, citoyens qui les utilisent.

CONSIDÉRANT que la Table de concertation Vélo de la Ville de Québec a adopté la résolution #TCV-20 par laquelle elle appui la position et les démarches du Conseil.

SUR UNE PROPOSITION DE M. MARTIN TRUDEL D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. JEAN GUYLER DARCELIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE Le Conseil de quartier de Neufchâtel Est- Lebourneuf demande à la Ville de Québec de maintenir la vocation actuelle des tunnels cyclables du Parc Chauveau et recommande que les représentants de la ville débutent des analyses visant à apporter les modifications permettant d'assurer la

confiance et la sécurité de tous les utilisateurs des tunnels, et cela, peu importe le mode de transport actif utilisé.

ADOPTÉE

22-09-10 DIVERS/VARIA

- Un suivi est demandé à M^{me} Gaudreau concernant la demande de subvention sur la sécurité routière et la réponse attendue.

Suivi : Mme Gaudreau

- Démarche de révision des pratiques des conseils de quartier : demande d'opinion à préparer d'ici 1^{er} mars 2023.
Le service d'interaction citoyenne sollicite l'opinion du conseil de quartier à ce sujet. Les documents et l'enregistrement de la séance d'information du 1^{er} décembre sont accessibles en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?idprojet=344> .
Le conseil de quartier planifiera une réunion de travail afin de discuter des propositions. Par la suite, une résolution sera adoptée et transmise au service d'interaction citoyenne d'ici le 1^{er} mars 2023.

22-09-11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente du Conseil souhaite ses meilleurs vœux et de joyeuses fêtes à tous les participants à la réunion de ce soir.

Levée de la réunion à 20 h 55.

*M^{me} Lise Bilodeau,
Présidente*

*M^{me} Cynthia Fauteux,
Secrétaire*